

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Système, rétroactions et recherche. Un triptyque à considérer? System, feedback, and research: A triptych to take into consideration?

Marion Bourhis

Volume 13, numéro 1, novembre 2017

Sur le thème de la recherche sur la recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044014ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044014ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bourhis, M. (2017). Système, rétroactions et recherche. Un triptyque à considérer? *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 13(1), 149–176.
<https://doi.org/10.7202/1044014ar>

Résumé de l'article

La restitution de récits d'enquête reste vécue comme une forme de « mise en danger » vis-à-vis de la crédibilité des recherches menées empruntant principalement aux méthodes de types qualitatives, sans qu'il existe de réelle cumulativité relative aux enjeux et questionnements issus de ces restitutions. Une telle situation laisse apparaître un besoin en termes d'outillage analytique auquel cet article se propose d'apporter un début de proposition. En effet, à partir du postulat de départ que tout chercheur fait partie de son cadre de travail, qu'il influence mais qui l'influence également en retour, l'article propose de considérer tout déroulé de recherche sous l'angle de la systémique, et donc d'envisager les glissements réalisés comme étant des transformations issues de boucles de rétroactions positives. En ce sens, cet article souhaite, partant d'une expérience effective de recherche, tendre vers une possible généralisation analytique.

Système, rétroactions et recherche. Un triptyque à considérer?

MARION BOURHIS

UMR 208 - IRD/MNHN – Patrimoines Locaux et Gouvernance
Muséum national d'Histoire naturelle, Paris

Les sciences humaines et sociales subissent toujours les secousses de la confrontation de deux paradigmes déjà anciens que sont le positivisme et le subjectivisme¹. Le chercheur positiviste serait ainsi :

un acteur neutre à tous points de vue. Sa vie, ses opinions, son histoire, son origine sociale et ses préférences ne sont pas censées influencer dans les recherches. Son effacement [...] doit rendre l'expérience tout aussi intemporelle, neutre [...] et reproductible, quel que soit le chercheur. Celui-ci est réputé sans histoire, sans objectifs personnels et sans *a priori*².

Selon ce paradigme, les enquêtes basées sur les méthodes qualitatives n'apparaissent nullement impulsées par des techniques conçues comme des procédés univoques et parfaitement réglés

¹ Je souhaiterais remercier les différents relecteurs de la première version de ce texte que sont : Nathalie Audas, Cédric Gaucherel, Monique Selim et Laurent Bazin. En effet ce texte ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui tant il a évolué par leurs différentes suggestions.

² Marie Santiago, « La tension entre théorie et terrain », dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010, p. 201.

engendrant d'office l'attitude de distance critique³. Ce faisant, elles sont devenues des cibles d'auteurs aussi différents que Jacques Derrida ou Pierre Bourdieu tentant de démasquer l'ethnocentrisme occidental, les jugements subjectifs et les préjugés à l'œuvre dans ce type d'enquêtes⁴. Selon le second paradigme, le chercheur ferait, au contraire, « partie de son cadre de travail [...] [sur lequel] il influe par ses appartenances historiques, sociales, politiques et simplement par sa présence d'être humain s'introduisant dans le monde vécu d'un/des congénères, etc.⁵ ». Tout travail de recherche reposerait ainsi sur l'implication du chercheur et mettrait donc en question sa propre personne⁶. Indiquer comment s'est déroulé le travail d'enquête, comment les problèmes ont été résolus par le chercheur, comment ce dernier a tenu compte de son rôle d'observateur lors de l'analyse, etc., sont alors autant d'éléments qui constituent une information essentielle pour tout lecteur⁷.

Si un tel débat est souvent présenté comme étant le propre des sciences humaines et sociales, il les dépasse en réalité très largement, l'ensemble de la communauté scientifique y étant confrontée, comme peut le démontrer l'exemple de l'indétermination de Heisenberg en physique quantique⁸. Ce faisant, tout chercheur,

³ Jacques Hamel, « Réflexions sur l'objectivation du sujet et de l'objet », dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris Armand Colin, coll. « U », 2010, p. 85-98.

⁴ *Ibid.*

⁵ Marie Santiago, *op. cit.*, p. 201-202.

⁶ Harry Wolcott, « Criteria for an Ethnographic Approach to Research in Schools », *Human Organization*, vol. 34, n° 2, 1975, p. 111-127.

⁷ Daniel Bizeul, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 4, 1998, p. 751-787.

⁸ Énoncé dès 1927 par le physicien allemand Karl Werner Heisenberg, ce principe, portant sur la vitesse et la position d'une particule dans l'espace, expose ainsi que ces deux paramètres ne peuvent être connus ou mesurés de façon simultanée et a conduit certains auteurs à y voir une limite de la précision des observations ou encore une remise en cause de l'objectivité de l'expérience ou de la science. D'autres ont postulé l'impossibilité de connaître le réel « en soi » et indiqué que le rôle de l'observateur influe sur le système observé. Loin d'être datée, une telle controverse anime toujours cette communauté, comme le laisse transparaître le dossier *La physique quantique*

même confirmé, et quel que soit son champ de recherche, s'y voit toujours confronté dans la mesure où le savoir produit repose toujours sur le travail réalisé par un individu. En effet, les questions sont d'importance et inépuisables : Qui est le chercheur ? Comment travaille-t-il ? Pourquoi se mobilise-t-il sur de tels objets ? Quelles sont les limites au travail engagé ? Etc. Plus qu'une opposition entre positivisme et subjectivisme (et souvent, par extension entre recherches quantitatives et recherches qualitatives), il apparaît alors plus juste de caractériser un tel débat par les positions épistémologiques⁹ qui fondent la recherche, et ce, d'autant plus que les critères de scientificité recherchés sont des critères de validité qui différeront selon la conception de la science qui les sous-tend¹⁰.

Pour autant, comme le souligne Christine Guionnet à propos des recherches menées en sciences humaines et sociales, on remarque une tendance croissante à intégrer en annexe les questionnements d'ordre méthodologiques et épistémologiques rencontrés¹¹, comme si ces derniers constituaient une part un peu fastidieuse et procédurale du travail susceptibles de livrer les limites de la recherche proposée et donc d'en limiter sa valeur et sa crédibilité¹². Si on ne peut nier l'aspect « mise en danger » que

repense le réel de la revue *La Recherche* de février 2017, les physiciens débattant toujours de la nature de la réalité sous-jacente aux formules mathématiques.

⁹ On reprendra ici la définition proposée dans le *Vocabulaire technique et critique de la philosophie* qui stipule que l'épistémologie « désigne la philosophie des sciences, mais avec un sens plus précis [...] C'est essentiellement l'étude critique des principes, des hypothèses et des résultats des diverses sciences, destinée à déterminer leur origine logique (non psychologique), leur valeur et leur portée objective » (André Lalande, Paris, Presses universitaires de France, 1991 [Première publication, *Bulletin de la Société française de philosophie*, 1902-1923], p. 293).

¹⁰ Christiane Gohier, « De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative », *Recherches qualitatives*, vol. 24, 2004, p. 3-17.

¹¹ Christine Guionnet, « Et si l'on réhabilitait les difficultés méthodologiques ? », dans Christine Guionnet et Sophie Rétif (dir.), *Exploiter les difficultés méthodologiques. Une ressource pour l'analyse en sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Des sociétés », 2015, p. 11-45.

¹² Martin Drapeau, « Les critères de scientificité en recherche qualitative », *Pratiques psychologiques*, vol. 10, n° 1, 2004, p. 79-86.

peuvent représenter de telles réflexions, il semble néanmoins nécessaire d'en faire état tant elles sont utiles pour comprendre comment procède le chercheur face à son terrain¹³ et ainsi rendre la recherche accessible à la discussion dans l'espace public de la communauté scientifique¹⁴.

Sans chercher à clôturer les débats préalablement évoqués, je souhaiterais, dans la perspective d'une mise en discussion de toute démarche de recherche, proposer ici une approche qui puisse faciliter cette mise en discussion, s'agissant des recherches empruntant des méthodes qualitatives (en atténuant notamment l'aspect « mise en danger »), en permettant d'en repenser le déroulement, les frictions rencontrées et les ajustements. En effet, je souhaiterais proposer ici d'analyser les glissements vécus au cours de la recherche et observés *a posteriori* comme autant d'outils d'analyses mobilisables dans une perspective réflexive vis-à-vis du déroulé de la recherche, de son objet et de la mise en discussion ultérieure de ses résultats. En ce sens, je souhaiterais démontrer que ces glissements et ajustements peuvent être saisis par une approche systémique, et plus particulièrement par l'existence de boucles de rétroaction ayant lieu lors du déroulé de la recherche et consécutivement à des frictions rencontrées. Ce faisant, le postulat de départ posé est que tout chercheur fait partie de son cadre de travail, qu'il influence ce dernier, ne serait-ce que par sa propre présence, mais que ce même cadre l'influence également en retour. Pour entreprendre cette démonstration, je souhaiterais revenir aux réflexions engagées dans le cadre d'une recherche antérieure, en l'occurrence ma thèse de doctorat¹⁵. En procédant ainsi, je souhaite donner une assise concrète à mon raisonnement, en le rapportant à une expérience effective de recherche. En effet, bien que consciente que des critiques puissent être émises s'agissant de la généralisation et de

¹³ Henri Mendras et Marco Oberti, *Le sociologue et son terrain*, Paris, Armand Colin, 2000.

¹⁴ Christiane Gohier, *op. cit.*, p. 3-17.

¹⁵ Marion Bourhis, *Analyse des processus d'engagement dans un projet de territoire. Exemple de l'économie turquoise dans les Côtes-d'Armor*, thèse de doctorat, Lorient Université de Bretagne Sud, 2016.

la transférabilité d'un tel raisonnement venant ainsi restreindre le spectre de l'analyse, je pose que l'objectif ici visé est bien de tendre vers une possible généralisation analytique.

Pour parvenir à cet objectif, j'introduirai mon argumentation en exposant brièvement la recherche doctorale menée (objet, problématique de recherche, méthode) et le contexte dans lequel elle s'est déroulée (institution d'accueil, rapports avec l'institution, objectifs). Je dévoilerai, ce faisant, le système considéré, ainsi que les frictions rencontrées et les glissements qui en ont résulté. Partant plus particulièrement de l'impossibilité que j'ai rencontrée de construire une position d'observation et du glissement que j'ai opéré vers l'implication, une démonstration de boucles de rétroaction, et la manière dont ces dernières peuvent être saisies, sera proposée. Enfin, cette démonstration sera discutée afin d'en évaluer la portée analytique et d'en discuter les potentiels apports.

Genèse et glissement d'un projet de recherche doctorale à sa performance : une lecture systémique

Ma recherche doctorale s'est inscrite dans le cadre d'une CIFRE¹⁶ (Convention Industrielle de Formation par la Recherche) menée au sein du Conseil départemental des Côtes-d'Armor (et plus particulièrement de la Direction Mer et Littoral de l'institution)

¹⁶ Instrument de politique publique de la recherche promu depuis 1981 en France, la CIFRE peut s'apparenter à un partenariat d'une durée de trois ans entre un(e) doctorant(e), une structure (qu'elle soit publique ou privée) et un laboratoire, au sein duquel chacun doit contribuer à atteindre un objectif décidé en commun. Le (la) doctorant(e) s'intéresse à une thématique et un besoin exprimé par la structure, aidé(e) par son laboratoire de rattachement via l'encadrement qu'il dispense et la mise à disposition de ressources. La structure s'engage, quant à elle, à mettre à disposition les moyens nécessaires à la réalisation du travail de recherche. Le partenariat fait l'objet d'une formalisation par : 1) la signature d'un contrat de travail entre le doctorant et la structure l'hébergeant (structure recevant elle-même une subvention annuelle de la part de l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie), supervisant le dispositif CIFRE), d'une part, ainsi que par : 2) la signature d'une convention tripartite, d'autre part, où est précisé l'ensemble des conditions ayant fait l'objet d'une négociation préalable (comme c'est le cas, pour le temps de présence au sein de la structure d'accueil, les moyens mis à sa disposition, les conditions de propriété intellectuelle, etc.).

et en partenariat avec deux laboratoires ayant partagé la co-direction des travaux que sont le laboratoire Géoarchitecture (EA 2219) et la SEMAL (School of Enterprise Management and Leadership) de l'Université de Chichester en Grande-Bretagne.

Sollicitée par le Conseil départemental des Côtes-d'Armor dans le cadre de son projet « économie turquoise¹⁷ », j'ai mené un travail de recherche qui s'est attaché, partant de l'étude de cas de ce projet, à saisir la complexité des processus d'engagement, désengagement et non-engagement des individus dans une action collective. Il s'agissait notamment de répondre à la question suivante : « Comment un acteur comme le Conseil départemental peut-il développer une stratégie (ici maritime) ne relevant pas uniquement de compétences propres en mobilisant les acteurs d'un territoire et avec des moyens déclinants ?¹⁸ ». Si des approches permettant de retracer et de redessiner les processus d'engagement *a posteriori*¹⁹ sont bien souvent privilégiées, une approche de type ethnographique a été adoptée afin de tirer profit d'une immersion de 36 mois au sein du Conseil départemental des Côtes-d'Armor, et plus particulièrement au sein de la Direction Mer et Littoral (DML) en charge de l'animation et de la coordination du projet étudié. Le recueil des données s'est ainsi appuyé sur une triangulation de méthodes de recueil alliant la réalisation d'entretiens semi-directifs auprès de différents acteurs, à une analyse documentaire (analyse de revues de presse, de documents évoquant l'« économie turquoise » sans être produits au sein du projet, de documents produits au sein du projet et à de la participation observante²⁰ au sein de la DML (la CIFRE, prévoyant

¹⁷ Ce projet avait pour objectif de promouvoir une diversification économique se basant sur une gestion intégrée de l'espace et des ressources maritimes et littorales, et ce, dans une perspective de co-construction de l'action avec des structures externes à la collectivité mais ressortant du territoire costarmoricain.

¹⁸ Marion Bourhis, *op. cit.*, p. 24-25.

¹⁹ Frédéric Sawacki et Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, 2009, p. 97-125.

²⁰ Recourir à ce syntagme, malgré la grande souplesse de la notion d'observation participante, a ici pour objectif de caractériser un rapport spécifique au terrain et d'indiquer que le chercheur est également acteur et partie prenante d'un processus en cours.

un temps de présence partagé entre le laboratoire et les locaux de l'institution), du projet en construction et des réunions connexes à ce dernier (qu'elles soient portées par la collectivité départementale ou par d'autres structures). Afin de garder la mémoire de ce déroulé observé « depuis les coulisses », des carnets de terrain ont été tenus durant toute la durée de la convention CIFRE et ont constitué tout à la fois une méthode de recueil de données connexe aux entretiens semi-directifs ainsi qu'un support d'analyse réflexive de la recherche menée.

La recherche engagée – outre le fait de s'être constituée comme outil d'aide à la décision en s'attachant à un projet précis ancré empiriquement pour apporter une connaissance utile pour l'élaboration de projets futurs pensés en co-construction – a également conduit, s'agissant de l'analyse des processus d'engagement, à démontrer l'intérêt et la possible articulation d'approches issues de paradigmes forgés dans des cadres théoriques différents permettant d'articuler à la fois l'analyse des trajectoires individuelles à celles des collectifs dans lesquels elles s'exercent²¹. Concernant l'analyse des collectifs, la mobilisation de la théorie de l'acteur réseau²² articulée à la sociologie économique, et plus particulièrement la théorie des liens faibles²³, ainsi qu'à la mobilisation de la théorie des économies de la grandeur²⁴, a permis de traiter dans la diachronie les processus d'action collective et d'appréhender l'engagement à l'échelle du collectif, en donnant à voir les acteurs et les chaînages existants²⁵. S'agissant des trajectoires individuelles, la réflexion a démontré que contrairement au

²¹ Marion Bourhis, *op. cit.*

²² Madeleine Akrich, Michel Callon et Bruno Latour, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses de l'École des mines, 2006; Michel Callon, « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'année sociologique*, n° 36, 1986, p. 169-208; Bruno Latour et al., *Ces réseaux que la raison ignore*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1992.

²³ Mark Granovetter, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973, p. 1360-1380; Mark Granovetter, *Le marché autrement. Recueil d'essais*, Paris, Desclée De Brouwer, 2000.

²⁴ Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. « Essais », 1991.

²⁵ Marion Bourhis, *op. cit.*

présupposé de la théorie de l'acteur-réseau, de l'enrôlement ne découle pas *de facto* une forme d'implication dans l'action. En effet, l'engagement peut dépendre des caractéristiques de la situation, notamment de la situation d'interaction²⁶, des motifs et motivations des individus²⁷, de la compréhension du système de valeurs, de normes et d'attentes existantes²⁸, des justifications qui leur sont propres²⁹, de leur « passif relationnel » et de leur satisfaction des relations passées³⁰.

Si la recherche menée, par la réflexion posée et l'approche méthodologique adoptée, a présenté des apports théoriques et pratiques s'agissant de l'engagement, pour autant, le questionnement d'origine ne portait que peu sur l'analyse de telles trajectoires au sein d'une action collective. En effet, la proposition de recherche construite en accord avec l'institution départementale, déposée auprès de l'ANRT et acceptée par cette dernière, avait pour objectif de questionner l'innovation en tant que concept mais aussi en tant que représentation s'agissant du projet engagé : quelles étaient les innovations souhaitées au travers du projet « économie turquoise » ? Étaient-elles plurielles (technologiques, de processus, sociales, logistique, etc.) ? Comment l'« économie turquoise » en tant que processus de projet pouvait-elle contribuer à la production d'innovation ? Bien que centré sur l'analyse de la dimension processuelle et collective du projet, le questionnement s'attachait moins à une réflexion sur l'action collective et

²⁶ Erving Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1 : *La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.

²⁷ Michel Récopé, Pascal Lièvre et Géraldine Rix-Lièvre, « L'engagement des acteurs dans un projet : motivation déclarée ou mobilisation en situation ? Le cas des expéditions polaires », 21^e colloque de l'Association francophone de gestion des ressources humaines [AGRH], *Nouveaux comportements, nouvelles gestion des ressources humaines* [GRH] ?, Saint-Malo, novembre 2010, <https://hal.archives-ouvertes.fr:hal-00812793>.

²⁸ Laurent Thévenot, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.

²⁹ Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *op. cit.*

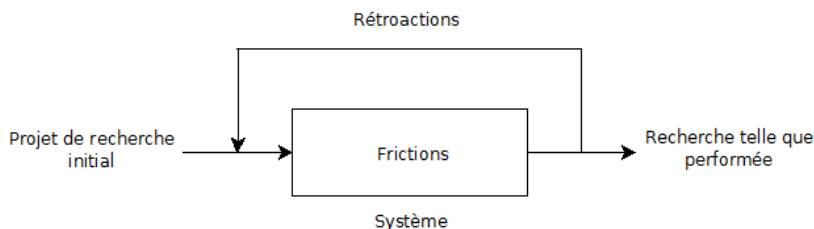
³⁰ Richard Moreland et John Levine, « Socialization in Small Groups: Temporal Changes in Individual-Group Relations », dans Leonard Berkowitz (dir.), *Advances in Experimental Social Psychology*, New York, Academic Press, 1982, p. 137-192.

ses modalités en général qu'à la question du « comment » en lien direct avec un objet, l'« innovation » (comment ce processus pouvait-il contribuer à la production d'innovation ?). Il e est de même concernant la méthodologie : alors qu'elle reposait sur une analyse documentaire par le moyen d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs économiques et politiques des Côtes-d'Armor dans le but de servir un travail de définition de ce qu'était l'« économie turquoise » et d'appréhender la construction des processus d'innovation, les connaissances mobilisées, les réseaux d'acteurs en place, etc., la méthode mise en œuvre prévoyait également la réalisation d'une enquête par questionnaire auprès de la population afin d'analyser les connaissances et représentations afférentes à l'innovation et plus particulièrement, sur le territoire, les innovations en lien avec le milieu maritime et littoral. Parallèlement à la réalisation de ces deux premières phases, un groupe de travail, regroupant entreprises, élus, membres d'associations et scientifiques, devait être composé afin de travailler sur le projet. Les différentes réunions devaient être filmées pour que les débats et l'évolution du projet puissent être analysés. Enfin, pour mettre en œuvre une telle approche méthodologique, je souhaitais adopter et conserver sur la durée une position d'observatrice non impliquée. En effet, si certains chercheurs se mêlent aux activités de ceux qu'ils veulent étudier, en considérant que la façon la plus simple de savoir ce qu'il en est est d'en faire soi-même l'expérience³¹, j'adoptais, pour ma part, une optique plutôt positiviste, pensant qu'il m'était possible d'observer une situation (ici le projet « économie turquoise ») existant en dehors de moi-même.

Ainsi, entre le projet de recherche tel qu'il a été pensé, proposé et accepté et la recherche telle qu'elle s'est vue réalisée, différents glissements majeurs peuvent être constatés (question de recherche, approche méthodologique et positionnement). Ce faisant, la modélisation suivante peut être proposée (Figure 1).

³¹ Daniel Bizeul, « Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ? », dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010, p. 63-83.

Figure 1. Modélisation du déroulé de la recherche par le prisme systémique



(Source : Marion Bourhis, *Analyse des processus d'engagement dans un projet de territoire*³²)

L'hypothèse ici émise est alors que l'entreprise de recherche peut être comprise comme un système soumis à des boucles de rétroactions sur lesquelles reposent : 1) soit la dynamique du changement (boucles de rétroaction positives); 2) soit l'équilibre et la stabilité (boucles de rétroaction négatives). En ce sens, l'entreprise de recherche est considérée comme un complexe d'éléments en interaction³³, une unité globale organisée d'interrelations entre éléments, actions, individus³⁴, dont le chercheur fait partie en tant que membre à part entière de son cadre de travail. La présence (ou l'absence) de difficultés et frictions rencontrées par ce dernier sont autant d'éléments pouvant conduire à des transformations (ou à la stabilisation) de la démarche de recherche engagée, et donc à sa performance, par les boucles de rétroactions induites. Il s'agit maintenant d'en faire la démonstration.

Frictions, rétroactions et transformations autour de l'impossibilité de construire une position d'observation

Partant plus particulièrement du glissement opéré entre la volonté d'adopter une position d'observatrice non impliquée, exprimée dans le projet de recherche initial, et l'implication

³² Marion Bourhis, *op. cit.*

³³ Ludwig Von Bertalanffy, *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1972 [1968].

³⁴ Edgar Morin, *La méthode*, tome 1, Paris, Seuil, 1977.

progressive, observable *a posteriori*, au sein du projet étudié et de la Direction de l'institution l'animant et le coordonnant, le déroulé de la recherche, tel que précédemment modélisé, peut être démontré. À cet effet, je détaillerai succinctement le glissement opéré autour de la dualité démarche de recherche *versus* démarche des acteurs s'étant exprimés (1), avant de présenter (2) comment cette dernière démarche peut être analysée et modélisée grâce au modèle épisodique de rôle de Daniel Katz et Robert Kahn³⁵. En effet, ce modèle rend possible l'analyse des différents rôles endossés au cours de la recherche, en réponses aux attentes émises (de part et d'autre) et des frictions qui en ont résulté, rendant difficile la mise en œuvre de la recherche, comme on en fera la démonstration à partir d'un exemple précis (3).

Démarche de recherche versus démarche des acteurs

La question des attendus et de leurs identifications, et, consécutivement, des rôles respectifs que chacun serait amené à jouer, a constitué l'une des principales difficultés rencontrées au cours de la recherche, si ce n'est la plus importante. En effet, partant du projet « économie turquoise » et de la convention CIFRE élaborée, le Directeur de la Direction Mer et Littoral (DML) et moi-même avons poursuivi des objectifs différents ayant participé d'une définition différenciée des rôles à jouer vis-à-vis du projet « économie turquoise » et de la recherche à mener.

Ainsi, ce n'est que lors d'une seule et unique rencontre que le Directeur de la DML du Conseil départemental des Côtes-d'Armor et moi-même avons échangé autour de la formulation d'un projet de recherche portant sur l'« économie turquoise » et sur nos attentes réciproques à ce sujet, avant que ce dernier ne soit formellement construit, soumis et validé par l'exécutif du Conseil départemental avant son dépôt à l'ANRT. Ce n'est, finalement, que lors de mon arrivée que la question des attendus des uns et des autres s'est posée avec acuité, et donc le rôle que je devais être amenée à jouer. S'il était attendu de ma part que je

³⁵ Daniel Katz et Robert Kahn, *The Social Psychology of Organizations*, New York, John Wiley & Sons, 1966.

joue un rôle de « Chargée de mission “économie turquoise”³⁶ » (le Directeur de la Direction Mer et Littoral m’ayant présentée en tant que telle aux élus de l’institution, aux autres membres de la Direction, mais également aux membres participant au projet « économie turquoise »), pour ma part, ma position se situait alors totalement à contre-pied puisque j’étais plus intéressée par le travail de recherche à mener conformément au projet déposé auprès de l’ANRT (notamment s’agissant de l’approche méthodologique et du positionnement adopté pour investiguer la question de recherche proposée). Si l’on peut s’interroger sur les conditions ayant mené au recrutement d’une salariée-doctorante en lieu et place d’un(e) Chargé(e) de mission, lors de mon arrivée au sein de la structure départementale, l’un (le directeur) comme l’autre (moi-même) n’avons pu être satisfaits de la situation, du moins à ses débuts.

Les sollicitations d’implication m’ont alors conduite à mettre en œuvre différentes stratégies d’évitement dont la principale a consisté à composer et revendiquer différents rôles³⁷ qui ont évolué tout au long du déroulé de la recherche au regard des attentes émises mais également des avantages potentiels que ces derniers pouvaient me procurer. Le premier d’entre eux a ainsi été celui de « doctorante », afin, notamment, de m’éviter de m’impliquer outre-mesure comme je le développerai ultérieurement. De manière concomitante, et toujours afin de modérer les injonctions constantes de mise en œuvre du projet par le Directeur de la DML ainsi que par les élus de l’institution, la seconde stratégie adoptée fut de rapidement me composer un

³⁶ Les missions attendues portaient sur l’animation du réseau de partenaires présents au sein du projet « économie turquoise », l’organisation des réunions techniques et des comités de pilotage de la démarche, la présentation du projet à l’extérieur du Conseil départemental lors de salons ou événements plus institutionnels, etc. Je devais aussi assurer des missions annexes comme le suivi de projets européens, être présente au comité des financeurs du Pôle Mer Bretagne Atlantique (PMBA) afin d’assurer le suivi des projets costarmoricains labellisés par le pôle. Je devais également prendre part aux démarches de Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) dans le département ou encore prendre en charge le projet « écotron », un projet de réhabilitation d’anciennes carrières au cap Fréhel.

³⁷ Erving Goffman, *op. cit.*

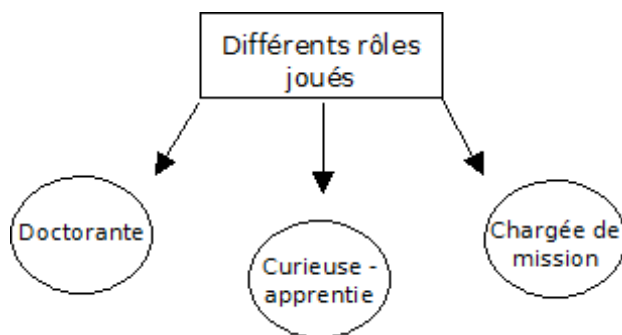
rôle de « curieuse-apprentie ». La composition d'un tel rôle eut également l'avantage de me faire expliquer le projet, le fonctionnement de la collectivité, les préoccupations des acteurs, limitant mon intervention sur le projet à un travail de « secrétariat ». Elle me fit aussi acquérir aux yeux de la majorité des membres de la Direction un rôle de « stagiaire », s'apparentant à celui d'étudiante et suscitant des mouvements de bienveillance et d'aide. Pour autant, si la composition du rôle de « curieuse-apprentie » s'avéra efficace dans un premier temps, et aussi avantageux que puisse paraître un tel rôle, ce dernier est par définition temporaire et perd de sa crédibilité avec le temps. Ainsi, très rapidement, je ne fus plus considérée comme « apprentie » et les sollicitations reprirent très rapidement. De plus, malgré la revendication de ma position de doctorante, la collectivité restait plus intéressée par ce que je pouvais apporter comme chargée de mission que par la recherche que je pouvais mener. Des attentes ont commencé à s'exprimer de la part de la Directrice Générale Administrative, dont dépendait la Direction Mer et Littoral, et de son Directeur, pour que je prenne « la pleine mesure de mon poste ». Ils attendaient que j'anime par moi-même la démarche, que j'assure des présentations de cette dernière lors d'événements, et que je sois force de propositions pour définir des actions et ensuite m'assurer de leur mise en œuvre. Dans le même temps, présente au jour le jour au sein de l'institution, mais sans m'impliquer au sein de cette dernière et du projet, je prenais conscience que certaines scènes et informations me resteraient inaccessibles si je n'acceptais pas de telles sollicitations. En effet, si le dispositif CIFRE m'offrait un accès privilégié à l'institution et au projet étudié, il convient néanmoins de rappeler le caractère situé de mon observation, notamment dû à mon intégration, en tant que salariée, dans une structure hiérarchisée au sein d'une Direction. Cette situation a conditionné ma place au sein d'un espace de travail, m'astreignant à diverses tâches en lien avec le poste occupé, me mettant en relation avec des interlocuteurs précis, m'autorisant des actions spécifiques et me permettant d'avoir un accès direct, ou non, à certains interlocuteurs. M'impliquer

pouvait alors me donner accès à des documents, des informations, des scènes qu'une position d'observation retranchée ne pouvait pas me garantir³⁸. Ce faisant j'ai fait le choix de m'impliquer progressivement au sein de l'institution et du projet, pour finalement m'inscrire pleinement dans une stratégie de participation observante qui a perduré jusqu'au terme de la convention CIFRE et de ma présence au sein de l'institution. Ce faisant, j'ai finalement accepté d'endosser le rôle de chargée de mission, en réponse aux injonctions de l'institution, mais également dans la perspective d'un accès plus large à différentes sources d'informations; tout en continuant à faire cohabiter ce dernier avec celui de « doctorante », mobilisant l'un ou l'autre en fonction des situations et des avantages qu'ils pouvaient présenter. Ainsi, il m'était plus facile, par exemple, de mener mes entretiens semi-directifs en endossant le rôle de « doctorante » plutôt que celui de « chargée de mission », notamment afin d'éviter les risques d'« enclicages³⁹ ». Dans le même temps, assister aux réunions de l'exécutif de l'institution ne m'était possible qu'en endossant le rôle de « chargée de mission » du projet (Figure 2).

³⁸ En cela, la métaphore de Myriam Aït-Aoudia et de ses co-auteurs dans leur article sur les dynamiques d'enquête dans les partis est intéressante. Elles assimilent l'accès et le maintien dans un milieu partisan à l'introduction dans une maison, c'est-à-dire à la recherche d'une voie adéquate pour tenter de pénétrer dans cette dernière (porte principale, cheminée, fenêtre, porte de service) et par la suite à la recherche du maximum de liberté, le plus longtemps possible, afin d'évoluer dans chacune des pièces (de la base au sommet, en passant par les différentes ailes) sans se faire conduire à la porte. Cette analogie s'avère d'autant plus intéressante que la collectivité, qu'est le Conseil départemental, est souvent décrite par ses propres agents comme « une maison » (Myriam Aït-Aoudia *et al.*, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquêtes », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 15-30).

³⁹ Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, vol. 1995, n° 1, 1995, p. 71-109.

Figure 2. Identification des différents rôles joués



La confrontation des attentes émises à la fois par l'institution et moi-même a ainsi conduit à un glissement du positionnement envisagé de l'extériorité vers l'implication, glissement notamment visible au travers des différents rôles pris au cours du déroulé de la recherche qui viennent d'être exposés. Partant de ce glissement progressif et de ces différents rôles, différentes boucles de rétroactions positives semblent pouvoir se dessiner, boucles qui vont à présent être détaillées au moyen du modèle épisodique de rôle de Daniel Katz et Robert Kahn⁴⁰.

Une mise en lumière autour des attentes et des rôles : une proposition de lecture au travers du modèle de Daniel Katz et Robert Kahn

Dès les années 1960, des chercheurs se sont penchés sur les tensions inhérentes à des perceptions différentes d'un même rôle. Ces travaux reposent très largement sur les apports de Robert Kahn *et al.*⁴¹, ainsi que de Daniel Katz et Robert Kahn⁴² qui ont développé un modèle épisodique du rôle. Si un tel modèle porte plus particulièrement sur les relations interindividuelles dans les organisations, et plus particulièrement sur les rôles commerciaux

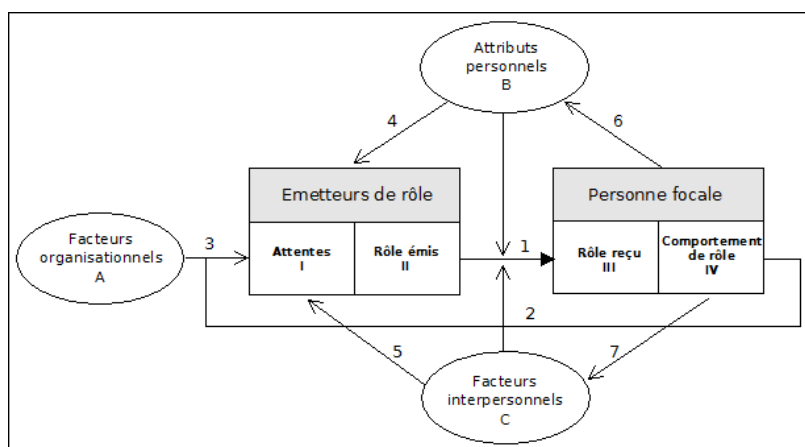
⁴⁰ Daniel Katz et Robert Kahn, *op. cit.*

⁴¹ Robert Kahn *et al.*, *Organizational Stress: Studies in Role Conflict and Ambiguity*, Hoboken (NJ), John Wiley and sons, 1964.

⁴² Daniel Katz et Robert Kahn, *op. cit.*

et managériaux, il semble néanmoins tout à fait approprié pour servir également d'outil de modélisation s'agissant des boucles de rétroactions révélées au travers des différents rôles joués au cours de la recherche précédemment exposée. Avant d'utiliser une situation précise pour en faire une démonstration détaillée, il peut être utile, dans un premier temps, d'explicitier le modèle (Figure 3).

Figure 3. Modèle épisodique de rôle de Katz et Kahn et facteurs impliqués dans la prise de rôle



(Source : Daniel Katz et Robert Kahn⁴³, 1966)

Le modèle épisodique de rôle développé par Daniel Katz et Robert Kahn révéla notamment les écarts qui existent entre le rôle organisationnel et le rôle effectivement exercé par les individus (Figure 3). En effet, le rôle organisationnel est envisagé par les auteurs dans une perspective fonctionnaliste comme étant un canevas de comportements standardisés exigibles de toute personne active au sein d'une organisation envisagée comme un système de relations formelles données. En ce sens, dans sa forme « pure », le rôle organisationnel ne dépend pas des attentes individuelles ni des contraintes relationnelles. Or, le modèle dessiné par ces auteurs révèle l'existence de différentes formes de

⁴³ *Ibid.*

rôles. En effet, dans ce modèle, un ensemble d'individus émet ses attentes à l'égard du rôle que doit exercer le récepteur de rôle. Chaque émetteur de rôle construit des représentations de ce que doit être le rôle en question en fonction de critères personnels. Ce sont les attentes de rôles qui comprennent des préférences en termes de comportements, de manière d'agir, de caractéristiques, etc. Ces attentes peuvent être communiquées par des instructions formelles, ou encore des actes de communication qui ne sont pas de type informationnel (influence comportementale, par exemple); mais seules celles effectivement communiquées à la personne visée constituent le rôle émis (*sent role*). En ce sens, un premier filtre est révélé entre ce qu'attendent réellement les émetteurs de rôle et ce qu'ils transmettent au récepteur de rôle. Le récepteur de rôle prend alors en compte ces attentes émises sous forme de rôle. Cette réception du rôle est soumise à plusieurs facteurs, chacun étant susceptible d'éloigner le rôle reçu de sa forme transmise : la légitimité de l'émetteur de rôle, la nature du rôle à accomplir, les caractéristiques de la situation au moment de la réception, la nature de la relation interindividuelle, les caractéristiques individuelles des émetteurs et du récepteur de rôle, etc. Un deuxième filtre se révèle ainsi entre le rôle émis et le rôle reçu, mettant en lumière les représentations différenciées du rôle que peuvent développer les émetteurs et le récepteur. Enfin, le rôle joué par l'individu (comportement de rôle) correspond aux comportements et activités observables. Là encore, un troisième filtre est observable. Ce dernier peut tenir du rôle que souhaite réellement jouer l'individu. S'ajoutent également trois catégories de facteurs d'influence que sont les facteurs organisationnels, les facteurs personnels et les facteurs interpersonnels qui viennent influencer autant l'émetteur de rôle que le récepteur. Les facteurs organisationnels agissent directement sur les attentes de rôles. Ils concernent la structure de l'organisation, sa politique, etc. Les facteurs personnels interviennent à la fois sur les émetteurs de rôle et sur le récepteur de rôle. Il s'agit de la propension des individus à se comporter de différentes manières. Les facteurs interpersonnels, enfin, concernent directement la qualité de la

relation entre les émetteurs et le récepteur du rôle. Cette dernière peut aussi bien influencer le rôle émis que le rôle reçu. Le comportement de rôle, c'est-à-dire le rôle joué, intervient également directement sur les relations entre les deux parties. Enfin, s'agissant des différentes flèches, la flèche 1 correspond à l'influence du rôle émis sur le rôle reçu tandis que la flèche 2 représente un *feedback* concernant la conformité du rôle joué au regard des attentes exprimées, processus pouvant affecter lesdites attentes par la suite. Les facteurs organisationnels (flèche 3) influent eux-mêmes sur les attentes des émetteurs de rôle. Les attributs personnels (flèche 4) et les facteurs personnels (flèche 5) peuvent également agir sur les perceptions des émetteurs de rôle, tandis que le comportement de rôle peut influencer sur ces derniers en retour (flèches 6 et 7).

Au regard du modèle dessiné, deux catégories de tensions de rôle peuvent alors survenir : les ambiguïtés de rôle d'une part et les conflits de rôle d'autre part. Si les ambiguïtés de rôle traduisent le degré d'information manquante pour occuper un poste⁴⁴, les conflits de rôles expriment « l'occurrence simultanée de deux (ou plusieurs) émissions de rôle telle que l'accomplissement de l'une rend difficile l'accomplissement de l'autre⁴⁵ ». Différentes formes de conflits de rôles existent. Les conflits de rôle « intra-émetteur » (*intrasender role conflicts*) caractérisent le cas d'attentes de rôles provenant d'une même personne émettrice mais qui sont incompatibles dans leur réalisation. Une autre forme de conflit concerne les conflits de rôles « inter-émetteurs » (*intersender role conflicts*), où le conflit provient cette fois d'attentes certes contradictoires mais provenant d'émetteurs différents. Daniel Katz et Robert Kahn distinguent également les conflits « inter-rôles », c'est-à-dire, les conflits émergents entre les attentes émises concernant un rôle donné qui entrent en contradiction avec celles transmises pour un autre rôle que doit également exercer le même individu. Enfin, ils évoquent la surcharge de rôle (*role overload*) qui est en réalité une forme complexe de conflit de type inter-émetteur. Si

⁴⁴ Robert Kahn *et al.*, *op. cit.*

⁴⁵ Daniel Katz et Robert Kahn, *op. cit.*, p. 184.

toutes les attentes exprimées par l'ensemble de rôles se distinguent par leur légitimité, leur addition les rend incompatibles. D'autres formes de conflits de rôles sont également possibles, résultantes d'un mélange de ces quatre formes identifiées.

Il est alors possible, en mobilisant ce modèle et partant de l'expérience de recherche ici exposée, de présenter une séquence de rôles complète partant des attentes de rôles émises par l'institution départementale jusqu'aux différents comportements de rôles qui ont été émis, en mettant en évidence les différents filtres et facteurs qui sont venus influencer cette émission de comportement de rôle. Ce faisant, il est possible d'exposer l'existence de certaines boucles de rétroactions (dans le cadre de cet exemple) ayant participé d'une transformation au long cours du déroulé de la recherche (c'est-à-dire d'un projet de recherche initial à une performance de la recherche).

Des rétroactions conduisant de l'extériorité à l'implication

Afin de démontrer l'application du modèle épisodique de Daniel Katz et Robert Kahn tel que nous l'avons précédemment exposé, nous allons l'appliquer à un moment précis de la recherche : l'arrivée au sein de l'institution départementale. Dans cette situation, le Directeur de la Mer et Littoral m'ayant accueillie et présentée à l'ensemble des membres de la Direction constitue l'émetteur de rôle, tandis que j'ai été moi-même la réceptrice de rôle. Le Directeur a émis des attentes de rôles (voir point précédent) me concernant en m'affectant un poste de travail et des missions articulées à l'assignation d'une place au sein de la structure hiérarchique qu'est la Direction Mer et Littoral. J'ai pour ma part reçu ce rôle au regard de la relation nous liant (la CIFRE, mais également la relation hiérarchique du fait de ma position au sein de l'institution), de la nature du rôle à accomplir (compris comme entrant en contradiction avec ce qui avait été défini dans le cadre de la CIFRE), de la légitimité que j'ai pu accorder au Directeur pour émettre ce rôle, etc. Cette réception de rôle a également été soumise à différents facteurs que sont, tout d'abord, la relation interpersonnelle nous reliant et pouvant

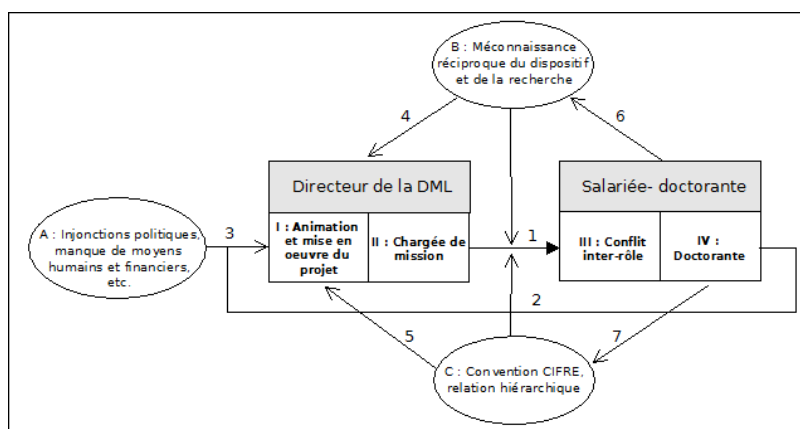
être définie au regard de ce que prévoit la convention CIFRE⁴⁶ (voir plus haut). Elle fut également soumise à des facteurs organisationnels (notamment au regard des attentes émises) : injonctions politiques de la part de certains élus envers la mise en œuvre du projet, le manque de moyens humains et financiers, etc. Enfin, ce sont également ajoutés des facteurs personnels : le dispositif CIFRE était jusqu'alors méconnu du Directeur de la Direction Mer et Littoral, tandis que me concernant, issue d'un master professionnel, la réalisation d'une thèse CIFRE constituait ma première réelle confrontation à la recherche. De plus, issue d'une formation initiale composée d'un DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) en « Génie de l'environnement » spécialisé sur les enjeux maritimes et littoraux, d'une Licence et d'un Master professionnel en « Aménagement et développement des territoires maritimes et littoraux », j'étais tout à fait à même de remplir les missions en lien avec les attentes de rôle émis. Cette non-conformité entre le rôle émis et le rôle reçu a conduit à l'expression de conflits « inter-rôles », les attentes émises entrant en contradiction avec celles que je concevais comme devant exister dans le cadre d'une recherche. En effet, si le monde académique, et plus particulièrement celui du doctorat, peut être méconnu, il l'est également pour tout doctorant qui débute, rendant difficile l'identification et l'affirmation d'un rôle.

Le comportement de rôle finalement émis fut de revendiquer ma position de doctorante (Figure 4). Une telle présentation avait différents objectifs. Tout d'abord, elle me permettait de faire face aux injonctions de ma directrice de thèse tout en indiquant clairement mon souhait de ne pas m'impliquer outre-mesure dans le projet « économie turquoise ». De plus, il s'agissait

⁴⁶ Le discours produit par l'ANRT sur le rôle et le statut du doctorant sur son site internet précise ainsi que ce dernier doit se consacrer exclusivement au travail de recherche et ne pas assurer de « missions » supplémentaires qui lui seraient confiées par son organisme d'accueil. L'ANRT précise ainsi que « l'entreprise recrute en CDI ou CDD un diplômé de niveau Master à qui elle confie une mission de recherche stratégique pour son développement socio-économique » et que « le doctorant consacre 100% de son temps (qui peut être partagé entre l'entreprise et le laboratoire académique) à ses travaux de recherche ».

d'asseoir une certaine légitimité par rapport aux membres de la Direction, de l'institution mais aussi, et finalement surtout, vis-à-vis de moi-même. Enfin, je souhaitais répondre à ce que j'estimais être à ce moment une question éthique, mon immersion au sein de l'institution allant me donner à voir au jour le jour la vie de la Direction m'accueillant et l'élaboration du projet.

Figure 4. Application du modèle épisodique de Katz et Kahn à l'émission d'un comportement de rôle dans le cadre de la recherche menée



(Source : Marion Bourhis, *Analyse des processus d'engagement dans un projet de territoire*⁴⁷)

Ainsi, en reprenant le modèle développé par Katz et Kahn, on peut représenter la séquence de rôle dans son ensemble ayant conduit à l'émission d'un comportement de rôle (Figure 4). Si la démonstration réalisée ici ne porte que sur un exemple précis, cette dernière peut néanmoins être réitérée pour l'ensemble des différents comportements de rôles émis précédemment évoqués, et ce, en fonction des situations rencontrées sur le terrain, dessinant ainsi certaines des différentes boucles de rétroactions positives nées au cours de la recherche et ayant participé de sa transformation.

⁴⁷ Marion Bourhis, *op. cit.*

Discussion autour d'une démonstration et de sa possible généralisation analytique

Partant d'une expérience de recherche concrète et des différents glissements opérés entre le projet de recherche tel qu'initialement pensé et sa réalisation, cette dernière a pu être modélisée en tant que système en postulant que ces différents glissements étaient en réalité des transformations nées de boucles de rétroactions positives. L'impossibilité de construire une position d'observation a alors été utilisée afin de vérifier cette hypothèse et également d'en proposer un schème d'analyse. Si une telle réflexion s'avère opérante au regard de l'assise concrète mobilisée, néanmoins sa généralisation analytique nécessite d'être discutée au regard de différents questionnements.

Tout d'abord si j'espère avoir pu démontrer la pertinence du schème d'analyse proposé par la démonstration réalisée, cette réflexion nécessite d'être éprouvée en étant confrontée à d'autres expériences de recherches concrètes mobilisant le même raisonnement. Plus encore, se pose également la question de la transférabilité à des recherches se référant à des positions épistémologiques différentes de celle ici adoptée et qui ne posent pas comme postulat de départ que le chercheur est partie prenante de son cadre de travail ne serait-ce que par l'observation qu'il engage. Il s'agit en ce sens de renvoyer directement au débat présenté en introduction vis-à-vis du rôle (ou non rôle) du chercheur à l'encontre de son objet, et donc plus largement à l'impossibilité (ou possibilité) de connaître le réel « en soi ».

De même, dans la continuité de ce qui vient d'être évoqué, on peut s'interroger sur la permanence et l'inéluctabilité de l'existence de glissements au cours d'une recherche. Est-il possible de mener une recherche » type » sans aucunes modifications ou ajustements ? La construction d'un « bon » protocole méthodologique peut-elle réellement garantir le succès d'une recherche et l'absence de ratés comme peuvent parfois le prêter à croire certains ouvrages de méthodologies⁴⁸ ? Si des glissements sont

⁴⁸ Christine Guionnet, *op. cit.*, p. 11-45.

inéluçtables, le sont-ils tous ou certains peuvent-ils être atténués, voire évités ? Existe-t-il des glissements autres que ceux ayant été identifiés au travers de l'expérience de recherche concrète relatée ? Etc. En effet, bien que les récits d'enquêtes se fassent de plus en plus nombreux, que des colloques et séminaires de laboratoires soient réalisés et que des ouvrages soient publiés afin d'évoquer les enjeux et questionnements liés à de tels glissements, il semble ne pas exister de réelle cumulativité relative à ces expériences alors même que l'on peut être frappé par les similarités existantes.

Une situation telle que celle qui vient d'être décrite laisse transparaître un besoin en termes d'outillage analytique, besoin auquel on a ici tenté de répondre au travers d'une modélisation systémique du déroulé de la recherche et de son illustration par des boucles de rétroactions positives issues de l'expression d'attentes différenciées s'agissant de la collaboration engagée au travers de la CIFRE. En effet, bien que la dialectique des attentes entre acteurs et chercheur soit décrite dans le cadre d'une recherche particulière, elle se retrouve également à une tout autre échelle s'agissant des modalités de collaborations entre recherche publique et organisations. En effet, la convention CIFRE ne constitue qu'un des nombreux dispositifs de recherche s'inscrivant dans une transformation des modes de financements de la recherche et de la redéfinition du contrat entre science et société⁴⁹. Est ainsi encouragée la création de partenariats entre recherche publique et organisations mais sans que rien ne soit dit des modalités de collaboration entre les partenaires. Or, la définition des modalités d'associations n'est pas forcément une chose aisée. En effet, il s'agit d'un véritable processus d'« entre-définition⁵⁰ » où chacun se place en tant que porte-parole de son monde respectif, cherchant à promouvoir une posture et des intérêts professionnels tout en restant ouvert à l'autre⁵¹. En cela, le processus d'entre-définition est caractéristique d'un processus

⁴⁹ Christine Audoux et Anne Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques*, n° 43, 2011, p. 1-19.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ *Ibid.*

de traduction, compris selon la définition qu'en fait Michel Callon, permettant de rendre intelligible les différents rôles et postures en présence et ainsi de participer de la définition du partenariat amené à être engagé. Loin d'être propre à la CIFRE, la réflexion portant sur ce processus d'entre-définition peut donc être également transférée à toute recherche induisant une forme de collaboration, et ce, quelle qu'en soit la forme. Néanmoins, les questions que l'on peut se poser résident dans la caractérisation de la rétroaction : le modèle développé par Daniel Katz et Robert Kahn peut-il toujours être effectivement transposable, tel que cela a été ici démontré, ou nécessite-t-il selon les cas des remaniements ? De plus, y a-t-il forcément toujours expression d'attentes différenciées ou est-il possible de parvenir à une harmonisation (et, si oui, dans quelles conditions) ? La rétroaction liée à l'entre-définition est-elle forcément positive ou peut-elle également être négative en conduisant à une stabilisation des rôles joués ? Et si rétroaction négative il y a, peut-elle avoir lieu malgré l'expression d'attentes différenciées ? Etc. Si je prends cette fois l'exemple du travail de recherche mené dans le cadre de mon post-doctorat⁵², et s'il y a bien eu processus d'entre-définition pour exposer les attentes de part et d'autre et définir les rôles, ce dernier n'a pas donné lieu à frictions et ne semble ainsi pas avoir conduit à une quelconque rétroaction, même de type négatif. Pour autant, là encore, ce n'est que par la confrontation à d'autres expériences de recherche concrète qu'un début de réponse pourra être apporté aux différentes questions posées et que la proposition avancée (utilisation du modèle de rôle de Daniel Katz et Robert Kahn) pourra être éprouvée.

⁵² Ce dernier a été réalisé au sein de l'UMR 208 « Patrimoines locaux et gouvernances » - MNHN/IRD dans le cadre d'une convention avec l'Agence des Aires Marines Protégées (aujourd'hui intégrée à l'Agence Française de la Biodiversité) afin de participer à une action identifiée au sein du projet Life + Pêche à Pied de Loisir, visant à évaluer la gouvernance du projet à la fois à l'échelle globale du projet et dans ses déclinaisons territoriales.

Conclusion

Comme le soulignent Jean-Pierre Pourtois, Henriette Desmet et Willy Lahaye, « la recherche doit [...] rester un lieu de problématisation où se profilent des choix à chaque étape de sa construction et de sa réalisation⁵³ ». Ce faisant, partant de l'impossibilité rencontrée de construire une position d'observation extérieure au projet « économie turquoise » et des transformations du déroulé de la recherche qui en ont découlé, la démonstration ici réalisée a pu démontrer la pertinence d'une mobilisation de l'approche systémique pour penser les frictions rencontrées lors de tout déroulé de recherche comme étant des outils d'analyse de ce même déroulé et de ses évolutions. À partir du postulat de départ posé selon lequel tout chercheur fait partie de son cadre de travail, qu'il influence mais qui l'influence également en retour, l'utilisation du modèle épisodique de rôle développé par Daniel Katz et Robert Kahn s'est, en effet, avérée particulièrement opérante pour se constituer comme révélateur et outil d'analyse des processus de rétroaction-transformation qui peuvent naître s'agissant de recherches engageant des formes de collaborations. Ce faisant, et bien qu'une telle réflexion nécessite d'être éprouvée en étant confrontée à d'autres démarches de recherche et également étouffée par l'identification et l'analyse d'autres boucles de rétroactions pouvant bénéficier de la même portée analytique, la présente démonstration semble néanmoins féconde par les perspectives qu'elle ouvre et propose. En effet, elle peut permettre une possible généralisation analytique, d'une part, (1) de la mise en discussion des recherches menées mobilisant principalement des méthodes de types qualitatives, ainsi que, d'autre part, (2) de la participation aux réflexions et discussions afférentes aux critères de scientificité pouvant être appliqués à ce type de recherche. Il s'agit donc d'enquêter en ce sens en tentant d'engager des démonstrations analytiques similaires partant d'expériences diversifiées de recherche.

⁵³ Jean-Pierre Pourtois, Huguette Desmet et Willy Lahaye, « Postures et démarches épistémiques en recherche », dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010, p. 169-200.

Bibliographie

- Aït-Aoudia, Myriam *et al.*, « Franchir les seuils des partis. Accès au terrain et dynamiques d'enquêtes », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 17, n° 4, 2010, p. 15-30.
- Akrich, Madeleine, Michel Callon et Bruno Latour, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses de l'École des mines, 2006.
- Audoux, Christine et Anne Gillet, « Recherche partenariale et co-construction de savoirs entre chercheurs et acteurs : l'épreuve de la traduction », *Revue Interventions économiques*, vol. 43, 2011, p. 1-19.
- Bertalanffy, Ludwig Von, *Théorie générale des systèmes*, Paris, Dunod, 1972 [1968].
- Bizeul, Daniel, « Le récit des conditions d'enquête : exploiter l'information en connaissance de cause », *Revue française de sociologie*, vol. 39, n° 4, 1998, p. 751-787.
- Bizeul, Daniel, « Les ressorts psychologiques sont-ils des faits ? », dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010, p. 63-83.
- Boltanski, Luc et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, coll. « Essais », 1991.
- Bourhis, Marion, *Analyse des processus d'engagement dans un projet de territoire. Exemple de l'économie turquoise dans les Côtes-d'Armor*, thèse de doctorat, Lorient, Université de Bretagne Sud, 2016.
- Callon, Michel, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'année sociologique*, n° 36, 1986, p. 169-208.
- Drapeau, Martin, « Les critères de scientificité en recherche qualitative », *Pratiques psychologiques*, vol. 10, no 1, 2004, p. 79-86.
- Goffman, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1 : *La présentation de soi*, Paris, Minuit, 1973.
- Gohier, Christiane, « De la démarcation entre critères d'ordre scientifique et d'ordre éthique en recherche interprétative », *Recherches qualitatives*, vol. 24, 2004, p. 3-17.
- Granovetter, Mark, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1973, p. 1360-1380.
- Granovetter, Mark, *Le marché autrement. Recueil d'essais*, Paris, Desclée De Brouwer, 2000.
- Guionnet, Christine, « Et si l'on réhabilitait les difficultés méthodologiques ? », dans Christine Guionnet et Sophie Rétif (dir.), *Exploiter les difficultés*

- methodologiques. Une ressource pour l'analyse en sciences sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Des sociétés », 2015, p. 11-45.
- Hamel, Jacques, « Réflexions sur l'objectivation du sujet et de l'objet », dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010, p. 85-98.
- Kahn, Robert *et al.*, *Organizational Stress: Studies in Role Conflict and Ambiguity*, Hoboken (NJ), John Wiley and sons, 1964.
- Katz, Daniel et Robert Kahn, *The Social Psychology of Organizations*, New York, John Wiley and sons, 1966.
- Lalande, André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Presses universitaires de France, 1991 [Première publication, *Bulletin de la Société française de philosophie*, 1902-1923].
- Latour, Bruno *et al.*, *Ces réseaux que la raison ignore*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1992.
- Mendras Henri et Marco Oberti, *Le sociologue et son terrain*, Paris, Armand Colin, 2000.
- Moreland, Richard et John Levine, « Socialization in Small Groups: Temporal Changes in Individual-Group Relations », dans Leonard Berkowitz (dir.), *Advances in Experimental Social Psychology*, New York, Academic Press, 1982, p. 137192.
- Morin, Edgar, *La méthode*, tome 1, Paris, Seuil, 1977.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, vol. 1995, n° 1, 1995, p. 71-109.
- Pourtois, Jean-Pierre, Huguette Desmet et Willy Lahaye, « Postures et démarches épistémiques en recherche », dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010, p. 169-200.
- Récopé, Michel, Pascal Lièvre et Géraldine Rix-Lièvre, « L'engagement des acteurs dans un projet : motivation déclarée ou mobilisation en situation ? Le cas des expéditions polaires », 21^e colloque de l'Association francophone de gestion des ressources humaines [AGRH], *Nouveaux comportements, nouvelles gestions des ressources humaines [GRH] ?*, Saint-Malo, novembre 2010, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00812793>.
- Santiago, Marie, « La tension entre théorie et terrain », dans Pierre Paillé (dir.), *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2010, p. 201-223.

Sawicki, Frédéric et Johanna Siméant, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, vol. 51, n° 1, 2009, p. 97-125.

Thévenot, Laurent, *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte, 2006.

Wolcott, Harry, « Criteria for an Ethnographic Approach to Research in Schools », *Human Organization*, vol. 34, n° 2, 1975, p. 111-127.